

COMMUNE de  
**CUGAND-LA-BERNARDIERE**  
N° 2025-292

**ARRÊTÉ DU MAIRE**

**Portant ouverture d'une enquête publique préalable au projet de déclassement du domaine public communal de diverses entreprises publiques communales et nomination d'un commissaire enquêteur.**

Le neuf décembre deux mille vingt-cinq  
Le Maire de la Commune de CUGAND-LA-BERNARDIERE,

Vu les dispositions du Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L. 2121-29, L.2241-1 et suivants ;

Vu le Code de la voirie routière et notamment son article R.141-3 ;

Vu le code des relations entre le public et l'administration, et notamment ses articles L.134-1 et suivants, et R. 134-3 et suivants ;

Vu les délibérations du Conseil Municipal n°2025-167 – 2025-168 – 2025-169 – 2025-170 – 2025-171 – 2025-172 – 2025-173 et 2025-174 du 4 décembre 2025 décidant la mise en œuvre de la procédure d'enquête publique pour le déclassement du domaine public communal de diverses entreprises communales ;

Considérant que ces entreprises n'ont pas vocation à demeurer dans le domaine public communal ;

Considérant qu'il y a lieu de procéder préalablement aux cessions à une enquête publique en vue du déclassement de ces entreprises ;

Vu la liste départementale d'aptitude aux fonctions de commissaire enquêteur pour l'année 2025 et 2026 ;

Vu les pièces du dossier soumis à l'enquête publique ;

**ARRÊTÉ**

**ARTICLE 1**

Le projet relatif au déclassement du domaine public de ces différentes entreprises communales est soumis à enquête publique destinée à recueillir les observations du public, du 7 au 23 janvier 2026 inclus.

**ARTICLE 2**

Monsieur Gérard ALLAIN, ingénieur en chef territorial en retraite, est désigné en qualité de commissaire enquêteur en vue de procéder à cette enquête publique.

**ARTICLE 3**

Les pièces du dossier d'enquête ainsi que le registre d'enquête à feuillets non-mobiles, côté et paraphé par le commissaire enquêteur, seront déposés en Mairies déléguées de CUGAND et de LA BERNARDIERE pendant 17 jours consécutifs aux jours et heures d'ouverture au public, du 7 janvier à 9h30 au 23 janvier 2025 à 17h.

**Horaires d'ouverture de la mairie de Cugand au public :**

Lundi-mardi-mercredi- jeudi-vendredi de 9h à 12h30

Lundi-mercredi-vendredi de 14 h à 17 h

Samedi 9h à 12h15

**Horaires d'ouverture de la mairie de la Bernardière au public :**

Mardi-mercredi-vendredi de 9h à 12h30

Samedi 9h à 12h15

Le dossier d'enquête publique est également disponible durant l'enquête p  
Commune à l'adresse suivante : <https://www.cugandlabernardiere.fr>

Chacun pourra prendre connaissance du projet de déclassement du domaine public communal de diverses emprises communales soumis à enquête publique et consigner éventuellement ses observations sur le registre ou bien les adresser au commissaire enquêteur par écrit à la mairie ou par voie électronique (dans ce cas, noter en objet du courriel « Enquête publique sur le projet de déclassement du domaine public communal de diverses emprises communales – pour le commissaire enquêteur ») à l'adresse suivante : [enquete-publique@cugandlabernardiere.fr](mailto:enquete-publique@cugandlabernardiere.fr)

#### **ARTICLE 4**

Le commissaire enquêteur se tiendra à disposition du public pour recevoir les observations écrites et orales :

- Le mercredi 7 janvier 2025 de 9h30 à 12h30 en la mairie déléguée de la Bernardière (ouverture de l'enquête),
- Le vendredi 23 janvier 2025 de 14h à 17h en la mairie déléguée de CUGAND (clôture de l'enquête).

#### **ARTICLE 5**

Le présent arrêté sera affiché notamment sur la borne électronique d'affichage administratif réglementaire de la mairie de CUGAND et sur le panneau d'affichage de la mairie de LA BERNARDIERE. Il sera disponible sur le site internet de la ville à l'adresse suivante : <https://www.cugandlabernardiere.fr>. Un certificat de l'autorité municipale constatant l'accomplissement de ces formalités sera annexé au rapport du commissaire enquêteur.

Un avis au public sera affiché notamment à la porte des mairies de CUGAND et de LA BERNARDIERE, aux complexes sportifs de CUGAND et de LA BERNARDIERE, sur les terrains concernés par l'enquête, et publié sur le site internet, les panneaux d'affichage lumineux de CUGAND et de LA BERNARDIERE, la page du réseau social « Facebook » de la commune.

#### **ARTICLE 6**

À l'expiration du délai d'enquête, le registre sera clos et signé par le commissaire enquêteur.

Le commissaire enquêteur disposera d'un délai de trente jours à compter de la date de clôture de l'enquête publique pour transmettre au maire le dossier avec son rapport et ses conclusions motivées.

#### **ARTICLE 7**

Un mois après la clôture de l'enquête, le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public à la mairie de CUGAND-LA-BERNARDIERE pendant une durée d'un an, aux jours et heures habituels d'ouverture des mairies de CUGAND et de la BERNARDIERE. Les personnes intéressées pourront en obtenir communication dans les conditions prévues par la Loi n°78-753 du 17 juillet 1978 modifiée.

#### **ARTICLE 8**

Le Conseil Municipal de CUGAND-LA-BERNARDIERE délibérera sur ce projet après clôture de l'enquête publique.

#### **ARTICLE 9**

Le présent arrêté municipal sera adressé à :

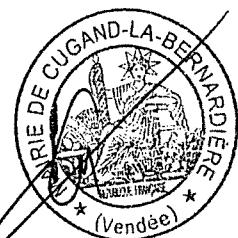
- Monsieur le Préfet de la Vendée ;
- Monsieur le Commissaire Enquêteur.

## ARTICLE 10

Tout recours contre la présente décision doit être formulé auprès du Tribunal Administratif de Nantes, dans un délai de deux mois à compter de la notification de la présente décision. Dans ce même délai, un recours gracieux peut être déposé auprès de Monsieur le Maire de CUGAND-LA-BERNARDIERE, cette demande suspendant le délai du recours contentieux.

Notifié le .....

Fait à Cugand-la-Bernardière,  
Le 9 décembre 2025  
M. Claude DURAND  
Maire de CUGAND-LA-BERNARDIERE



#signature#

*Le Maire,*

*- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte.*

*- informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nantes - 6 allée de l'île Gloriette 44041 NANTES CEDEX - dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.*

Envoyé en préfecture le 10/12/2025

Reçu en préfecture le 10/12/2025

Publié le **10 DEC. 2025**

ID : 085-218500767-20251209-ARR2025292-AU

